

SOMMAIRE

<i>Le port du voile à l'Université. Libres propos sur l'arrêt de la Grande chambre Leyla Sahin c. Turquie du 10 novembre 2005, par Laurence Burgorgue-Larsen et Edouard Dubout</i>	183
<i>Sonorisation et écoutes téléphoniques : la France se fait «tirer l'oreille»... – A propos des arrêts Vetter et Matheron de la Cour européenne des droits de l'homme, par Hubert Alcaraz</i>	217
<i>L'effet horizontal de l'article 5, §1, première phrase comme limite à la tyrannie familiale : l'affaire Storck c. Allemagne du 16 juin 2005, par Isabelle Soumy</i>	237
<i>La protection de l'«intégrité spirituelle» des indigènes, Réflexions sur l'arrêt de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans l'affaire Comunidad Moiwana c. Suriname du 15 juin 2005, par Ludovic Hennebel</i>	253
<i>Chronique des décisions rendues par la Cour interaméricaine des droits de l'homme (2005), par Hélène Tigroudja</i>	277
<i>La pratique de la tierce intervention devant la Cour européenne des droits de l'homme : l'expérience de l'intervention des barreaux, par Pierre Lambert</i>	331
<i>Une immense lacune du droit international comblée avec le nouvel instrument des Nations Unies pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, par Claire Callejon</i>	337
<i>L'insaisissabilité des biens au regard des droits fondamentaux à l'exemple du droit français, par Géraldine Lamoril</i>	359
<i>Questionnements sur les «réparations» pour faits de crimes contre l'Humanité : la justice peut-elle être au service du travail de mémoire?, par Roger Koussetogue Koudé</i>	397
<i>La mondialisation économique saisie par les droits de l'homme, par Jean-Baptiste Kossi Galley</i>	425

Bibliographie	457
Revue des revues	468
Comptes rendus et informations diverses	472